K ø 2-13 a

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ : ZD13476114

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	27/11/2026	26010633

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances critiques

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S082Z119

(9) RAISON SOCIALE : CTA BRESSOLS

(3) COORDONNÉES : 1231 B chemin du pastenc

82710 BRESSOLS

Tel:09 52 70 73 02

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 031S1493

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
EY-645-LG (F)	10/09/2025	25/06/2018

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MAXITY

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF6SXTF24J7211230	N1	VASP

Type/CNIT	Énergie
F241ISD7R64Y2N3	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

107168

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCES CRITIQUES

5.3.1.a.3. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu : jeu visible;fixations très mal attachées (AV)

DÉFAILLANCES MAJEURES

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G,D)
4.1.5.a.2. DISPOSITIF DE RÉGLAGE DE LA PORTÉE (PHARES) : Dispositif inopérant
4.4.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) (D)
5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu (AR)
8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P20B9
8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

DÉFAILLANCES MINEURES

2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu anormal
4.2.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Mauvaise fixation (AVG)
4.2.3.a.1. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Feu, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences (D)
4.5.1.c.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation (AVG)

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8m/km) :	-4.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤30%) :	0%		2%	
Forces verticales :	1590 daN		1896 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	554 daN	552 daN	516 daN	601 daN
Déséquilibre (<20%) :	1%		15%	
Forces de freinage (efficacité):	554 daN	552 daN	516 daN	601 daN
Taux d'efficacité global (≥50%) :	63			
Frein de stationnement	Taux d'efficacité (≥18%) : 27%			
Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)	-2.9%	-2.8%		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1.0%)	-4.0%	-4.0%		